



LES NOUVELLES DE COHADE

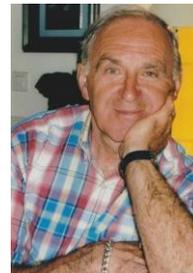
BULLETIN MUNICIPAL

NUMÉRO 13 - 2020

Sommaire

Le mot du maire	Page 2
Budget 2020	Page 3
Conseils municipaux	Pages 4 à 6
Tribune de l'opposition	Page 6
Les travaux	Page 7 et 8
L'école	Page 9
Le CCAS	Page 9
Etat civil	Page 10
Les associations	Pages 11 à 16
Infos pratiques	Pages 17 et 18
Station d'épuration	Page 19
Sictom	Page 19 et 20
Cityc	Page 21

Georges Rodier, Maire de Cohade 1995 - 2008



Georges Rodier est décédé le 25 novembre 2020 à l'âge de 87 ans.

Natif de Largelier, il a quitté la commune pour exercer ses fonctions à la DDE. Son attachement à la commune de Cohade l'a conduit à rejoindre l'équipe municipale comme adjoint en 1989. En 1995, il est élu maire de Cohade jusqu'en 2001 où il assurera un dernier mandat d'adjoint. Elu vice-président chargé des travaux de la ComCom lors de sa création, Georges siègera également au Sydec. En 2008, après 19 ans d'investissement et d'engagement au service des autres, il se retire de la vie communale et intercommunale.

La création de la ZA de Largelier, la construction de la salle polyvalente, la mise aux normes des vestiaires du stade, la réfection de la digue, la rénovation de la mairie, la transformation du POS en PLU, l'élaboration du PPRI, le projet de réhabilitation du bourg sont des projets parmi tant d'autres qu'il a suivi pour notre commune durant ses 3 mandats.

A son épouse, ses enfants, sa famille, l'équipe municipale adresse ses sincères condoléances et toute sa sympathie.

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mardi et Jeudi 15h30 à 18h - Mercredi 9h30 à 11h30

Tél: 04 71 50 15 32

En dehors de ces heures d'ouverture, le maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous

www.cohade.net

Facebook: Commune de Cohade

Dépôt légal Décembre 2020

Nombre d'exemplaires 430 - Distribué gratuitement

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous

L'année 2020 restera gravée à jamais dans nos mémoires. Nous sommes en train de vivre notre second confinement, un mot qui nous semble sortir tout droit de nos livres d'histoire. Mes premières pensées seront pour ceux qui ont été touchés directement ou même indirectement par cette pandémie: la santé est ce que nous avons de plus cher, respectons les gestes barrières, protégeons nous et protégeons les autres.



Depuis juillet, avec une équipe renouvelée et engagée à mes côtés, nous sommes là pour faire face et préparer l'avenir de notre commune. Le contexte particulier de cette année 2020 nous oblige à une vigilance accrue face aux nouvelles règles et normes avec des incertitudes économiques, financières et sociales.

Après l'aménagement de la rue des Guillaumettes en 2020, plusieurs chantiers se profilent pour l'année 2021:

Les premiers coups de pioches pour l'atelier municipal prévu à Largelier ont été donnés en décembre. Il permettra de mettre hors d'eau l'ensemble de notre matériel et d'être conforme à la législation du travail pour les employés communaux.

Stoppés en 2018, les enfouissements de Flageac et Crispiat débiteront au début de l'année prochaine. Fin 2021, l'ensemble des réseaux secs de la commune auront été enfouis.

Pour la DETR 2021-2022 (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux), adoptée à la majorité lors du dernier conseil municipal (11 voix Pour), nous présenterons le projet de réhabilitation du bâtiment communal abritant l'ancien multicommerces.

Enfin, le conseil municipal a validé l'adoption de Cityc, cette application nous permettra de mettre en place un plan communal de sauvegarde et d'informer rapidement tous les habitants de la commune en cas d'inondation, incendie, coupures d'eau, d'électricité, d'internet et autres incidents, tous ces événements qui peuvent perturber notre vie de tous les jours avec des conséquences parfois importantes.

Nous regrettons que cette pandémie interdise pour le moment toute réunion d'information et de concertation.

Avec vous, pour Cohade. Créons notre futur.

Merci, Philippe Faidit

BUDGET 2020

Fonctionnement 2020

Dépenses de fonctionnement

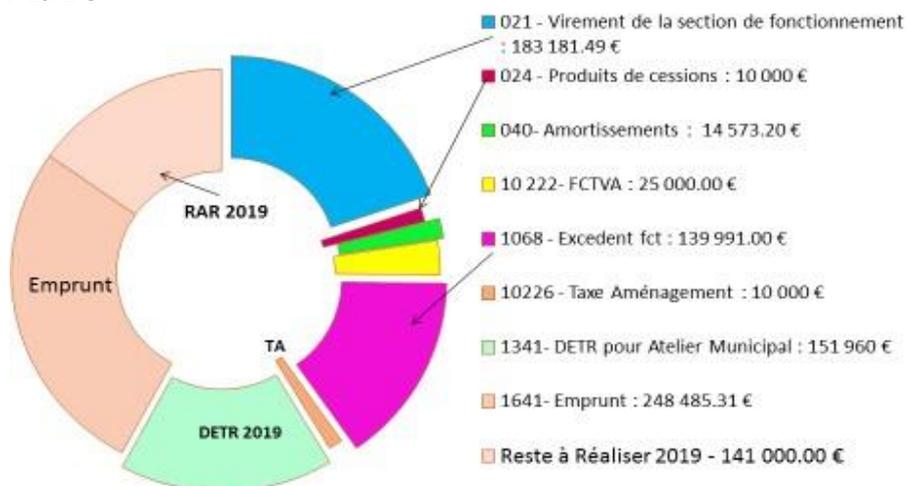
60 : Achats - 60 800.00 €
 61 : Services Extérieurs - 34 050.00 €
 62 - 63 : Autres Services Extérieurs - 11 680.00 €
 63 - 64 : Impôts - Charges de Personnel - 250 950.00 €
 65 - 66 - 67 : Autres Charges de Gestion/
 Charges Financières - 94 890.00 €
 023 – Virement à la Section d'Investissement
 183 181,49 €
 042 → 040 : Transfert entre Section -14 573,20 €
 (amortis+ lanternes vétustes+ enfouissements
 rue des Lauriers, Cyprès, Pouveret et Cachérat)
TOTAL = 650 124,69 €

Recettes de fonctionnement

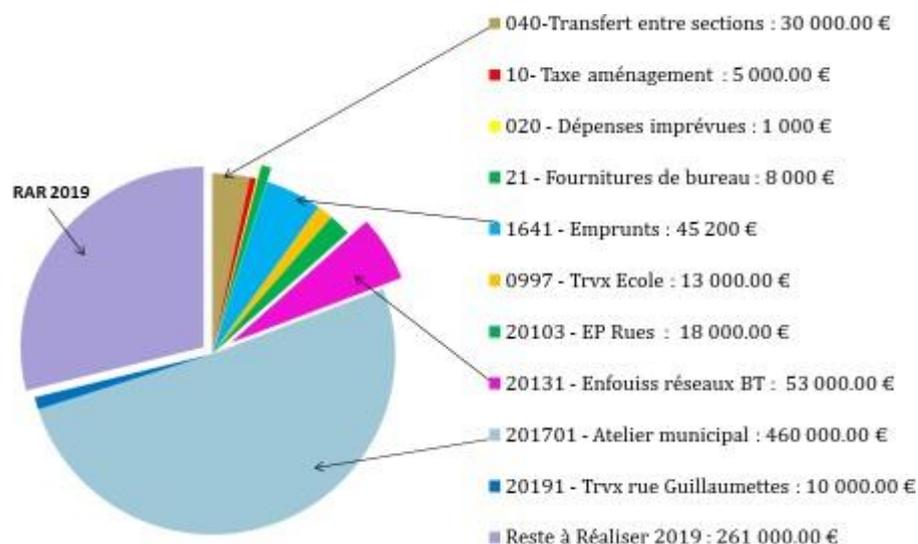
70 : Produits - 55 850.00 €
 73 -74 : Impôts, Taxes et Dotations - 523 928.00 €
 75 - 77 Autres Produits : 4 000.00 €
 013 : Atténuation de Charges - 2 700.00 €
 (dont arrêts de travail des agents)
 042 → 040 : Transfert entre Section
 30 000 € (travaux en régie)
 Résultat Antérieur Reporté - 33 646.69 €
TOTAL = 650 124,69 €

Investissement 2020

Recettes : 924 191 €



Dépenses : 924 191 €



CONSEILS MUNICIPAUX

Quelques Points abordés lors des conseils municipaux

Conseil Municipal du 3 juillet 2020 – Élection Maire et Adjoint

Philippe FAIDIT Maire

David CUSSAC

1^{er} Adjoint à l'Urbanisme

Patricia BAGUET

2nde Adjointe aux Finances

Laurence AMAND

3^{ème} Adjointe aux affaires scolaires

Sébastien FRANCON

4^{ème} Adjoint aux Travaux



Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Mise en place des Commissions Communales

Parmi les membres du Conseil Municipal et afin de respecter les suffrages (11 pour Cohade Ensemble 2020 et 4 pour Cohade#Ensemble), il a été décidé et voté à l'unanimité que le nombre de participants par commission serait de 8 (soit 2 pour la liste Cohade #Ensemble).

4 commissions principales ont été mises en place : Finances, Urbanisme, Affaires Scolaires et Travaux. Chacune d'entre elle est présidée par le maire et un maire adjoint.

Caisse des Ecoles

Le maire en est de fait le Président et l'inspecteur d'Académie y siège obligatoirement. 2 conseillers ; 4 parents d'élèves ont été proposés et validés à l'unanimité.

Membres au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le maire, président et 4 conseillers municipaux + 4 membres extérieurs ont été proposés et validés à l'unanimité.

Autres délégations ou représentations

Commission d'Appel d'Offres (CAO) :

Cette commission est présidée par le maire, 3 conseillers municipaux dont 1 de l'opposition ont été proposés et validés à l'unanimité.

Quand des travaux importants doivent être réalisés sur la commune, un appel à concurrence doit être lancé auprès de plusieurs artisans et corps de métiers par l'intermédiaire d'un maître d'œuvre. Dès réception des devis, cette instance se réunit pour choisir les entreprises qui vont réaliser le chantier.

SICTOM : 2 délégués (1T+1S)

Syndicat de Gestion des Eaux du Cézallier : 4 délégués (2T+2S)

Comité de Pilotage du Plan Local Urbanisme Intercommunal (PLUI) : 2 représentants (1T+1S)

Commission des Charges Transférées (CLECT) à la CCBSA : 2 représentants (1T+1S)

Secteur Intercommunal d'Energie de Haute Loire : 2 délégués

Syndicat Intercommunal pour la Défense contre les Crues et l'Aménagement de l'Allier :

2 représentants

Impôts Directs : validation d'une liste de 24 personnes résidants sur la commune

Conseil Municipal du 24 juillet 2020

Construction de l'Atelier Municipal Rue des Guillaumettes d'un montant prévisionnel de 379 900 €

Une DETR d'un montant de **151 960 €** a été accordée. 2 demandes de subventions, une auprès de la Région AURA (AUvergne Rhône Alpes) et une auprès du Conseil Départemental sont en cours. Cette construction permettra de mettre en sécurité le personnel, les véhicules et le matériel technique car les locaux actuels dans le Bourg ne sont plus réglementaires et notamment tous situés en zone inondable.

Les taux d'imposition pour l'année 2020 restent inchangés par rapport à 2019.

Conseil Municipal du 24 Août 2020

Règlement intérieur de la cantine

Un nouveau règlement a été mis en place et concerne notamment les modalités d'inscription, tarifs, discipline.

Choix des entreprises pour la construction d'un Atelier Municipal rue des Guillaumettes

Concernant cet atelier, 11 lots étaient proposés dont :

Maçonnerie - Voies et Réseaux Divers - Charpente - Menuiseries extérieures – Plomberie - Carrelage
Plâtrerie- Menuiseries intérieures - Clôture - Electricité - Panneaux Photovoltaïques

La commune a reçu 30 propositions d'entreprises locales. L'analyse de ces offres a été effectuée en se basant sur les offres les plus avantageuses pour chacun des lots.

La CAO du mois de juillet a validé les entreprises choisies. Le début des travaux se fera impérativement avant le 31 décembre afin de ne pas perdre la DETR déjà accordée.

Demande de subvention

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 379 900 € HT.

Le Conseil Municipal, décide de demander une subvention au Conseil Départemental, et à la Région AURA (AUvergne Rhône Alpes) pour la construction d'un Atelier Municipal – Rue des Guillaumettes

Conseil Municipal du 14 Octobre 2020

Acquisition d'une licence IV

Il a été décidé d'acquérir la licence IV de débit de boissons du P'tit Cohadou, pour un montant de 2 500€.

Enfouissement TELECOM à CRISPIAT et FLAGEAC

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé conformément à la convention cadre signée le 30 Juin 2015, entre le Syndicat d'Énergies et ORANGE, pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques sur supports communs.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est estimée à 20 605.96 € TTC. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appellera, auprès de la commune, une participation de **13 949.96 €**.

Eclairage Public TELECOM à CRISPIAT et FLAGEAC suite à un nouveau choix d'ampoules

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'énergies de la Haute-Loire auquel la Commune a transféré la compétence Eclairage Public.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à 37 549.26 € HT. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la commune une participation de 55 %, soit **20 652.09 €**.

Pour ces travaux qui devraient débiter au 1^{er} trimestre 2021, la maîtrise d'œuvre est confiée à la Spie-Vigilec.

Conventions de service

La Commune de COHADE ne dispose d'aucuns moyens municipaux adaptés pour procéder à ces travaux ; les entreprises retenues sont :

- **le déneigement hivernal** : L'entreprise de FRANCON Gilles
- **l'entretien paysager des chemins** : L'entreprise EARL de Saint Roque
- **service pour le risque inondation et l'entretien de la voirie** : L'entreprise FRANCON Gilles

En cas d'inondation, il est nécessaire d'intervenir rapidement dans le Bourg et dans le village de CRISPIAT.

Adhésion à l'application CITYC pour mettre en place le PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Cette application permet aux collectivités d'informer, d'alerter et d'impliquer les citoyens selon trois niveaux d'alerte : information simple, vigilance ou alerte critique. L'alerte peut être notifiée par sms et sur les fixes (en délivrant un message vocal).

Il a été décidé de recourir à l'application CITYC, d'accepter de régler un abonnement mensuel d'un montant de 33 € HT (Commune de moins de 1 000 habitants).

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Un démarrage bien loin des ambitions initiales...

Comment débiter cette tribune sans avoir une pensée pour tous les Cohadoux qui souffrent en cette année 2020. La pandémie du COVID 19 nous fait tous vivre des moments inédits et angoissants, où la solidarité, le dialogue et l'entraide devraient être des maîtres mots.

Depuis le 28 juin, un nouveau conseil municipal s'est installé.

Les ambitions initiales de notre Maire, 8 commissions municipales créées, un discours d'ouverture vis-à-vis de nous quatre élus de la liste Coh@de#Ensemble et de communication avec les habitants ont, depuis lors, étaient mises de côté.

Une seule commission s'est réunie à cette date (rédaction de cette tribune le 2 novembre), les délégations sont réservées à la Majorité, des décisions sont prises sans passage en conseil municipal, du retard est pris dans les projets à terminer du précédent mandat :

1°) L'Atelier municipal : Pour mémoire, pour ne pas perdre la subvention DETR (Etat) de 151.590 €, les travaux doivent avoir commencé avant la fin de cette année ! L'appel d'offre n'est toujours pas complètement finalisé (le lot : panneaux photovoltaïques seule partie permettant un retour sur investissement est toujours en suspens alors qu'il faudrait relancer un nouvel appel d'offres).

2°) L'enfouissement des lignes électriques de Flageac et Crispiat est repoussé en 2021 sans qu'un projet d'urbanisme plus ambitieux et définitif ne soit engagé à date.

Nous avons demandé à Mr le Maire d'utiliser son pouvoir de police pour faire cesser les graves désordres et incivilités sur la place du bourg, hélas sans suite !

Malgré ce rôle imposé de conseillers sans information, nous avons participé à toutes les réunions auxquelles nous avons été invités, apporté nos idées et réflexions dans le souci de l'intérêt général et de la défense des Cohadoux et de notre Commune.

Nous restons à votre disposition via notre page Facebook (Cohade#Ensemble) dans un esprit constructif et positif.

Solange GILBERT, Jean MEYNADIER, Romain DUCHER, Laurent PAULET

LES TRAVAUX

Aménagement de la **rue des Guillaumettes** desservant le futur atelier et le cimetière. Les travaux sont pratiquement terminés, il ne manque que les aménagements paysagers. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Chevalier.



Visuel du futur atelier municipal

Les travaux de l'**atelier municipal** ont débuté le lundi 7 décembre 2020, en présence du député Jean-Pierre Vigier, du sénateur Olivier Cigolotti et des conseillers départementaux Michel Bergougnoux et Sophie Courtine.



La **digue** a été détruite lors de la dernière crue en Juin 2019, des travaux de renforcement et de surélévation de la berge de l'Allier en amont de Crispiat ont été faits en novembre 2020.



Les travaux suivants ont été réalisés par les employés municipaux:

- **Vestiaires du stade**, suite aux dégradations constatées durant le confinement, les portes ont été changées ou renforcées, elles ont été repeintes. Des aménagements intérieurs mineurs ont été opérés pour rendre opérationnel ce bâtiment en début de saison.

- Actuellement **la maison des jeunes** à Flageac subit un petit lifting, les barrières seront démontées et repeintes, des protections des surfaces vitrées sont en cours de réalisation.

- Le **parking arrière de l'école** a gagné quelques places. Aux heures d'entrée et sortie de l'école, ce parking était saturé et la sécurité des enfants menacée. Les poubelles ont été déplacées, le carport a été démonté pour être remonté ultérieurement dans un autre espace public.



L'ECOLE

L'effectif se maintient à l'école avec 79 élèves, ce qui représente 55 familles.

L'effectif dans les 4 classes est le suivant: 20 en maternelle avec Me Riffard, 18 en GS-CP avec Me Lassince, 21 en CE1-CE2 avec Me Bonjean, 20 en CM-CM avec Me Avinin

Un nouveau système d'inscription à la cantine a été mis en place dans le but de simplifier la gestion des tickets pour la commune mais aussi pour les parents. Chaque semaine, les familles reçoivent un lien internet pour inscrire leurs enfants pour la semaine à venir, lien également disponible sur notre page Facebook. La commune remercie les familles, qui ont toutes bien adhéré à ce système. Un stock de tickets peut être déposé en mairie qui en assurera la gestion. Peu de familles continuent à gérer eux même leurs tickets, avec la contrainte d'un dépôt hebdomadaire en mairie.

La pandémie de Covid a généré de nombreux frais supplémentaires pour l'école : achat de gel hydroalcoolique, produits désinfectants, essuie mains jetables. Des heures supplémentaires de nettoyage désinfection ont été prévues. Les locaux et surfaces sont nettoyés et désinfectés quotidiennement le soir après le départ des élèves. Et pendant ce deuxième confinement, une seconde désinfection des toilettes est effectuée. **MERCI** au personnel de l'école d'effectuer ce travail fastidieux.

Garderie

L'accueil périscolaire est un service de la communauté de communes. Entre jeu et activités, les enfants ont pu découvrir, grâce à des intervenants, l'univers des jeux de société avec la ludothèque de brin de ficelle sur septembre octobre.

Sur novembre-décembre, place à l'imaginaire avec les contes.

Les enfants de la garderie ont confectionné des calendriers qui sont mis à la vente à la garderie au prix de 4 €.



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est piloté par le maire, 4 conseillers municipaux et 4 membres extérieurs. Il bénéficie d'un budget propre.

Toutes les personnes en difficulté sur la commune peuvent s'adresser au CCAS. Par exemple, le CCAS peut les accompagner dans leurs démarches, pour les personnes demandeuses du service de téléalarme ou de portage de repas à domicile, ou bien les aider à souscrire un contrat de mutuelle ... N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

Il était coutume que le CCAS organise et offre chaque année un repas aux personnes âgées.

Mais, après plusieurs réunions, il a été décidé que le repas annuel serait annulé au vu de la situation sanitaire. En substitution, un panier garni (couple ou individuel) sera remis en mairie, à toutes personnes de plus de 70 ans de la commune, ce qui représente environ 130 personnes.



ETAT CIVIL

Depuis le dernier bulletin municipal

Naissances

- RAYMOND Lucas, André, Paul né le 22/01/2020
- CHIARELLO Joy, Encar, Marion, Juliette, Lydia-Edith née le 23/01/2020
- VERNIERE Livane, Alix née le 25/02/2020
- SANTOS AHAMADI Lewis, Amory né le 01/03/2020
- FLORENTIN Tom né le 05/06/2020
- MIKAELOFF Jules né le 23/06/2020
- VAZ DE SOUSA Julia née le 30/08/2020

Mariage

- NGAMPANKAEW Saowaree et LAVIA Pierre le 26/09/2020

Pacs

- LENHARTOVA Sébastien et LOISEAU Philippine le 23/09/2019
- ARRABAL-GAYOBA Jérémy et CHARLES Mallaury le 08/11/2019
- DELORME Pierre et BALLET Valérie le 10/02/2020

Décès

- GAGNE née Eyraud Denise le 31/10/2019 à Brioude
- EYRAUD Gérard le 01/02/2020 à Cohade
- DUMAS Claude le 18/02/2020 à Cohade
- CHACORNAC née Arnaud Pierrette le 19/02/2020 à Brioude
- MAMET née Lacoste Amélie le 09/10/2020 à Brioude
- FONTANON Albert le 05/11/2020 à Brioude
- CHARBONNIER André le 17/11/2020 à Libourne

LES ASSOCIATIONS

Liste non exhaustive

Certains articles ont été rédigés avant la période de confinement, merci de votre indulgence quant à certaines informations



Fée main

Cette année (2019/2020) nous avons eu 17 Fées (adhérentes).
Nous avons fait découvrir l'association avec un atelier «carte 1001 découpes» le 21 septembre 2019.
Par la suite l'association a commencé ses activités tous les mardis de 14h à 16h à la salle polyvalente et les vendredis de 20h à 22h à la salle des jeunes.

it l'année:

- *Panière en papier DIY
- *Fabrication de Gnome avec des chaussettes et boules de Noël
- *Ainsi que la réalisation de carte de fin d'année.

En janvier nous avons découvert le scrap Européen

Et nous avons fini l'année (covid oblige) avec une initiation aux différents points de macramé avec la confection de bracelet.

Le marché de Noël a eu lieu le 8 Décembre 2019 avec une vingtaine d'exposants

2 ateliers enfants ont eu lieu pendant les vacances de Toussaint et de Mars





Le Chambon de Cohade

Notre association, après une année sabbatique attristée par le départ vers d'autres rives de l'une de nos plus anciennes adhérentes, poursuit son bonhomme de chemin avec 29 adhérents.

Notre sortie annuelle, le 26 septembre dernier, nous a fait découvrir le Musée Archéologique de la Bataille de Gergovie. Puis un déjeuner, convivial et généreux, a compensé la température plus qu'automnale.

La visite du Volcan de Lemptégy s'est déroulée sous la pluie et dans le vent mais toute l'assistance a apprécié la promenade en train électrique dans le cratère ainsi que les animations 4D.

**L'association est ouverte à tous.
La prochaine Assemblée Générale aura lieu en mai
2021 si les conditions sanitaires le permettent.**

Catéchisme

Le catéchisme a repris fin de septembre avec Sœur Nirry et Corinne, tous les jeudis à 17h à la salle des jeunes. Nous avons la chance d'avoir le bus du ramassage scolaire qui prend en charge les enfants du caté à la sortie de l'école et les dépose directement à la salle où les attendent Hélène, Nirry et Corinne; c'est un plus pour les parents.

Pour les enfants, le caté, c'est un moment de partage, de découverte de la vie chrétienne et surtout l'occasion de passer un bon moment ensemble. C'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires et le début des vacances. Si vos enfants souhaitent les rejoindre n'hésitez pas à téléphoner à la paroisse de Brioude au 04 71 50 07 78

Club des aînés ruraux



Le fonctionnement du Club du 3ème âge a été durement éprouvé par la conjoncture actuelle mais cette association vieillissante souhaiterait reprendre un certain dynamisme.

Il suffirait de quelques bénévoles souhaitant donner un peu de leur temps en organisant des après-midi rencontres, jeux de société, etc... pour transmettre un peu d'énergie et rompre cette solitude auprès de nos anciens.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez à prendre contact à la mairie.

Familles rurales

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, quelques changements ont eu lieu.

Le nouveau bureau:

- Présidente: Cathy Mars
- Vice-présidente: Annie Morreira
- Secrétaire: Solange Gilbert
- Trésorière: Marie-Christine Challet



Le club de gym semblait s'essouffler mais grâce à la perspicacité de quelques filles, l'association se porte bien! De nouvelles inscriptions, des cours variés et adaptés à tous et toutes, de la bonne humeur... Nous vous assurons qu'il fait bon venir à la gym à Cohade!

La période de confinement a freiné un peu notre élan mais nous avons eu le temps de partager un cours avec l'équipe d'Arvant sur l'initiative de notre coach Yannick DUPOUX, de participer à une matinée d'initiation à la marche nordique toujours avec Yannick et d'organiser notre traditionnelle soirée théâtrale.

Malheureusement nos projets pour l'année 2020/21 sont en stand-by comme partout en cette «période covid».

Il est toujours temps de venir nous rejoindre à la salle polyvalente de Cohade les mercredis de 18h30 à 19h30.

Les règles sanitaires en vigueur sont respectées et l'adhésion est toujours de 55€ pour l'année.

Pour plus de renseignements: 0679763202

**A très vite...
sportivement!**



Association des parents d'élèves

APE

Une association fondée sur le volontariat des parents d'élèves dont l'objectif est de collecter des fonds pour financer les projets de l'école pour nos enfants.

Nous avons débuté l'année par l'Assemblée Générale du jeudi 8 octobre 2020 durant laquelle ont été présentés les bilans de l'année passée.

BILAN DE L'ANNEE 2019-2020

Une année spéciale...

Comme tout le monde, l'APE a été impactée par la crise sanitaire que nous traversons, seules la bourse aux jouets, puériculture de novembre 2019 et la vente de chocolat de Pâques ont pu être réalisées.



PROJETS DE L'ANNEE 2020-2021

Continuer à faire vivre l'APE

Les projets pédagogiques sont incertains mais l'APE participera à tout ce qui pourra être réalisable à commencer par l'achat des cadeaux de Noël.

Afin de continuer à faire vivre notre association, nous organiserons quelques manifestations qui nous semblent réalisables en ces temps (tombola, vente de chocolat, vente de plants du 1^{er} mai...) et nous décidons pour cette année une **adhésion gratuite** à l'APE.

On compte donc sur une forte adhésion motivante!

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Nous remercions chaleureusement Blandine COURTINE, Sylvia BARD, Lucie LAFOND et Emmanuelle PASSEMARD pour tout le travail effectué pendant ces quelques années, dans la recherche continuelle d'innovations.

Nouveau bureau : Magali COHERIER (présidente), Hélène THONNAT (trésorière) et Nadège BONIERE (secrétaire). **Vous pouvez nous rejoindre à tout moment.**

Suivez-nous sur facebook: APE de Cohade

L'association Les amis de la fontaine d'Ouillandre fête ses 30 ans

Petit retour dans le temps :

En 1990 les habitants du village ont voulu entretenir et protéger leur fontaine, qui à cette époque, avait plus d'un demi-siècle d'existence. C'est ainsi que notre association a vu le jour.



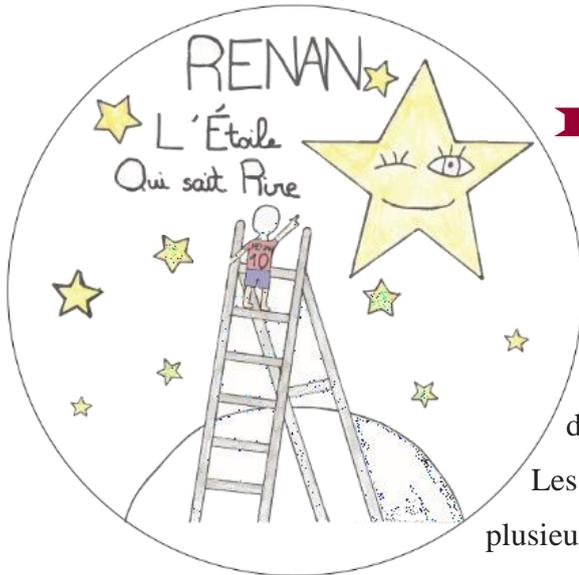
Depuis toutes ces années les villageois s'y retrouvent au moment du remplissage des seaux, des bidons pour arroser leurs potagers et leurs parterres de fleurs, tandis que les agriculteurs viennent pour faire le plein de leur tonne à eau. Et c'est un moment où chacun peut discuter, papoter et partager des conseils de plantation et de connaître toutes les nouvelles des alentours. C'est souvent que les conversations durent plus longtemps que l'approvisionnement en eau.



Depuis quelques temps la fontaine a de nouveaux habitants. Les poissons rouges se trouvant à la fontaine du bourg, sont venus donner de la vie à la nôtre. Les abords ont également été aménagés de gazon, fleurs, plantes aromatiques.

Pour fêter ses 30 ans d'existence, nous devons être patients et attendre que la situation sanitaire s'améliore afin de pouvoir se retrouver autour d'un bon repas.





RENAN, L'étoile qui sait rire

L'année 2020 sera marquée à jamais dans les esprits de tout le monde.

Mais il ne faut pas oublier que le cancer de l'enfant continue de les frapper.

Les manifestations ont été difficiles mais nous avons pu aider plusieurs familles et faire rêver des petits héros.

Le confinement et la perte de liberté, c'est ce que vivent ces enfants au quotidien pendant leur maladie.

Notre petite étoile compte sur vous pour envoyer des arcs en ciel de vie aux enfants malades.

La présidente et tous les bénévoles

Sophie Combe



Facebook et Instagram: Renan l'étoile qui sait rire

INFOS PRATIQUES

Inscriptions sur liste électorale

Pour les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur les listes électorales, vous avez possibilité de le faire : sur internet, sur le site monservicpublic.fr OU directement en mairie.

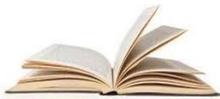
Il sera nécessaire de fournir les documents suivants : justificatif de domicile de moins de 3 mois, carte d'identité ou passeport en cours de validité.

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Les jeunes qui viennent d'avoir 16 ans doivent se faire recenser en mairie pour le service National, muni du livret de famille de vos parents et d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent l'anniversaire, à l'issue de cette visite en mairie, une attestation de recensement vous sera remise. Elle est nécessaire pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,)



Bibliothèque



La bibliothèque est toujours ouverte, même en cette période de crise sanitaire. La fréquentation est faible et il n'y a pas de problème pour le respect des distances sociales, les livres sont mis en quarantaine plusieurs jours après leur retour. Donc rien à craindre vous pouvez venir chercher de la lecture. Les horaires d'ouverture sont ceux de la mairie.

Ado.Com

Ado.Com est un Accueil de Loisirs réservé aux jeunes de 11 à 17 ans, pour se réunir avec d'autres ados, faire des activités diverses et variées, trouver des personnes avec lesquelles discuter de tous types de sujets (sorties, activités, ...). Ado.Com est ouvert les mercredis et pendant les vacances avec des programmes définis en commun, pour être adaptés aux goûts de chacun. De nombreuses activités, des camps et des bivouacs sont proposés, principalement pendant les périodes de vacances : canoë, quad, tir à l'arc, tyrolienne, équitation, tennis, piscine, paintball, rando, jetski, journées à Walibi, au



Pal, à la mer, stage ski, ... Des temps en commun avec les Ados de Fontannes et d'ailleurs sont également prévus, pour des activités exceptionnelles. Ado.Com est ouvert en période scolaire le mercredi, de 14h00 à 18h00, et pendant toutes les vacances du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00. Des journées complètes sont parfois proposées, en fonction des activités.

Info: 04.71.50.28.59

Colibri

C'est un service de transport à la demande en milieu rural dans le but de favoriser la mobilité des personnes résidentes sur le territoire la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne. Ce service de transport à la demande bénéficie à toutes les personnes de plus de 16 ans résidentes sur le territoire intercommunal. Vous avez droit à 12 tickets par trimestre, lorsqu'un taxi vous prend en charge, le trajet au sein du territoire de la collectivité vous coûte 1 ticket + 3€ (Pour l'aller-retour, 2 tickets + 6€). Les surcoûts liés aux soirs, nuits, conditions climatiques et jours fériés restent à votre charge.

COLIBRI

*Transport
à la demande
de la Com Com
Brioude Sud Auvergne*



REPAS À DOMICILE



Portage des repas

Le service de livraison de repas à domicile est un service d'aide à la personne pour la livraison de plateaux-repas aux personnes âgées nécessitant une aide aux repas, qu'elle soit ponctuelle ou régulière. Les tarifs sont répartis en 4 tranches en fonction de vos revenus, de 5,35€ à 8,35€. Des aides financières peuvent être accordées.

Télé-assistance

La télé-assistance ou télé-alarme est un système électronique, relié à un centre opérateur, destiné à apporter assistance aux personnes âgées, confrontées à un problème médical aigu ou à une perte d'autonomie soudaine (chute, malaise). Les tarifs sont répartis en 4 tranches selon vos revenus et vont de 16,50€ à 21€/mois. Des aides financières peuvent être accordées et vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt.

TÉLÉ-
ASSISTANCE
24h24 7j/7



Communauté de Communes
Brioude Sud Auvergne
Rue du 21 juin 1944 - BRIOUDE

✉ accueil@cc-brivadois.fr
☎ 04.71.50.89.10
🌐 www.cc-brivadois.fr

La Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne est votre interlocuteur pour les services aux personnes et les actions socio-éducatives.

BRIOUDE SUD AUVERGNE
www.cc-brivadois.fr

STATION D'ÉPURATION

En adoptant quotidiennement des gestes éco-citoyens, nous pouvons, tous ensemble, contribuer à la préservation de notre environnement, tout en assurant une utilisation efficace de la station d'épuration. Pour ce faire, il ne faut pas jeter dans les canalisations d'eaux usées:

- Tout ce qui est déchets et ordures: restes d'aliments, les pelures mais aussi le café (malgré les idées reçues!), les articles d'hygiène (serviettes, tampons, couches, lingettes, même biodégradables...), les cartons (même soluble) des papiers toilettes, tout élément en plastique ou en tissu, les mégots de cigarettes (et surtout pas dans les caniveaux...), les déchets de bâtiments (béton...)

- Les matières grasses et huileuses: huiles et matières grasses de cuisine (privilégiez la mise en bouteille et dans le bac d'ordures ménagères ou en déchèterie), huiles de vidange: des conteneurs sont prévus pour les récupérer en déchèterie.

- Les produits polluants: les substances chimiques et toxiques: solvants, peinture, produits de jardinage, détergents en grande quantité..., les médicaments (votre pharmacie a un parcours de recyclage), les piles (plusieurs réseaux de collecte existent sur la communauté de communes)

Les eaux pluviales: le toit de chaque logement doit permettre l'écoulement des eaux de pluie sur son terrain ou sur la voie publique et non dans le tout à l'égout afin de ne pas engorger les canalisations, les débordements et un sur-régime de la station d'épuration, lors de grosses pluies.

Un effort de chacun permettra une utilisation optimale de notre station d'épuration et une gestion moins onéreuse de la part de la commune, de Votre commune.

SICTOM



2021, le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères s'installe à Largelier

Le projet consiste à réhabiliter et à aménager un garage existant avec des vestiaires, des sanitaires, une salle de réunion et une extension avec des bureaux. L'extension de plain pied suit le prolongement du bâtiment existant dans l'alignement de la route de Clermont. La jonction avec le bâtiment existant est réalisée avec une toiture terrasse végétalisée qui permet de marquer l'entrée du bâtiment. L'accès au site se fera depuis la route de Clermont. Deux parkings seront créés.

COMPOSTONS
nos déchets !!

LE SICTOM ET COHADE, ISSOIRE/BRIOUDE UNE DÉMARCHÉ COMMUNE ENGAGÉE !

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS, l'affaire de tous !

Il y a dans nos ordures ménagères et dans nos jardins un volume trop important de **biodéchets** et de **déchets végétaux** que nous devons valoriser. Aujourd'hui, c'est **30 % du poids de nos bacs gris** qui pourrait être composté !

Le **compostage** est une manière **100 % naturelle** de valoriser nos **déchets de cuisine et de jardin** en un amendement organique : le **compost**.

L'Etat a fixé un objectif de **généralisation du tri à la source des biodéchets**. Cette échéance est fixée pour **fin 2023**. A cette date, **ces déchets ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères**.

Chacun d'entre nous se verra dans l'**OBLIGATION** de **TRIER** et de **COMPOSTER** ses biodéchets.

LE COMPOSTAGE, un objectif prioritaire pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE vous propose depuis de nombreuses années **d'acquérir des composteurs individuels**. Afin que cette **pratique soit accessible à tous**, il équipe également depuis 2018 les Communes qui le souhaitent de **composteurs partagés**.

De nombreuses Communes sont déjà engagées dans cette démarche. **N'hésitez pas à vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre équipe municipale pour lancer cette opération dans votre quartier !**



Aujourd'hui, chacun d'entre nous doit être partie prenante de cette dynamique face aux enjeux de l'économie circulaire. Ce projet, c'est certain, se traduira par une **RÉUSSITE COLLECTIVE !**

Des RÉSULTATS HONORABLES sur votre Commune !



SICTOM Bon de commande
« composteur individuel »

Fourni avec un seau de 10 litres pour collecter les déchets de cuisine ainsi que les notices de montage et d'utilisation

Un composteur en plastique recyclé de 320 litres à 15€ (préconisé pour une surface inférieure à 500 m²)

Un composteur en plastique recyclé de 620 litres à 20€ (préconisé pour une surface supérieure à 500 m²)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : EMAIL :

à RETOURNER au : SICTOM Issoire-Brioude
ZONE ARTISANALE DE VIEILLE-BRIOUDE - BP 88 - 43102 BRIOUE CEDEX
accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92 ou consulter le site internet www.sictom-issuire-brioude.com

Le nettoyage des bacs dans notre commune reste à la charge de chaque usager. Seules les villes avec de nombreuses habitations collectives prennent en charge ce nettoyage.



Mairie de Cohade



Protéger les habitants

Enregistrez-vous sur notre système d'alerte en appelant simplement au

04.22.51.00.13

En vous enregistrant à ce numéro dédié aux inscriptions, vous pourrez recevoir les alertes et informations importantes par SMS ou par appel vocal sur votre téléphone.



La mairie de Cohade s'équipe d'un dispositif d'alertes et d'informations pour ses habitants.

L'application mobile Cityc-**Cohade** est un dispositif permettant de vous informer en temps réel sur la vie courante de la commune et de vous alerter sur un événement grave en cours.

Risques météorologiques, risques sanitaires, incendies... vous pouvez vous mettre à l'abri, sauver vos biens et peut-être des vies, grâce au système d'alertes mis en place pour vous, sur la commune.

Un système d'Alerte efficace

L'alerte peut être **notifiée et affichée** sur l'application mobile. Elle peut aussi être **envoyée par SMS**. Suivant l'aspect critique de la situation le **robot** d'appel Cityc peut joindre les habitants et ainsi leur délivrer un **message vocal en les appelant** indifféremment sur leur téléphone mobile ou fixe.

La communication au quotidien

Heureusement, la vie de la commune n'est pas faite que de situations critiques. L'application Cityc permet donc de communiquer des informations générales sur la vie de la commune, les actualités, les manifestations culturelles, les événements...



Comment vous enregistrer auprès de votre mairie ?

Pour recevoir les alertes et les informations de votre municipalité, rien de plus simple ! Faites-vous connaître auprès de votre mairie soit :

- en remplissant le **formulaire papier** disponible en mairie ou dans le bulletin municipal ;
- en appelant le **numéro d'inscription** au **04.22.51.00.13**. Enregistrez-vous en moins de 2 minutes !

La mairie vous garantit une utilisation claire et dans le respect de la protection de vos données personnelles.

Téléphone mairie : 04 71 50 15 32
Secrétariat de mairie : cohade.mairie@orange.fr
Place de la Mairie, 43100 COHADE

NOS PARTENAIRES



COHADE

1 Rue des chauds basses

Largelier 43100 COHADE

Tèl : 04 71 74 86 86

@ : ruralmastercohade@hotmail.com



GARAGE D'AUVERGNE S.A.



ZAC DE LARGELIER,
11 rue de la Côte 43100 COHADE
Tel : 04.71.50.06.05

Concession automobile **PEUGEOT**, se tient à votre disposition pour toutes informations sur la vente de véhicules neufs et occasions, l'entretien de votre véhicule en mécanique ainsi que la carrosserie toutes marques pour vos achats d'accessoires et pièces de rechange.

INTERMARCHE

Situé au rond-point de la RN 102, rue du Breuil, votre Intermarché est heureux de pouvoir vous accueillir de nouveau du lundi au samedi de **8h30 à 19h 30** et le dimanche de **9h à 12h30**.

La **nouvelle direction**, souhaitant favoriser les **circuits courts et la qualité**, vous invite à venir découvrir sa nouvelle gamme de produit locaux et régionaux (Œufs, yaourts, salaisons, etc...) et sa boucherie récemment réouverte !!

Flageac

43100 COHADE

04 71 74 19 60



Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

A bientôt en magasin !!

Ambulances
SAINT JULIEN

TAXIS - AMBULANCES

Thierry DAVID et Julien DUBREUIL

23 rue de la Borie d'Arles - 43100 BRIOUDE

04 71 74 92 50

ambulancesaintjulien@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique